



Prevention des
Risques du Travail

Filets de sécurité

MCA/UGT

FILETS DE SÉCURITÉ

Les filets de sécurité sont une des protections qui peuvent être utilisées pour éviter ou diminuer les conséquences d'une chute de personnes depuis différents niveaux.

Objectif de l'utilisation des Filets de Sécurité:

Les filets peuvent servir pour :

- Empêcher que des personnes ou des objets ne chutent, et quand cela n'est pas possible,
- Limiter la chute de personnes et d'objets.

Pour atteindre le premier objectif, on peut aussi utiliser, mis à part d'autres systèmes de protection:

- Des filets genre " filets de tennis ".
- Des filets verticaux avec ou sans potences (pour façades).
- Des filets horizontaux (en creux).

Dans le second cas, on peut utiliser:

- Des filets horizontaux
- Des filets verticaux (avec potences)

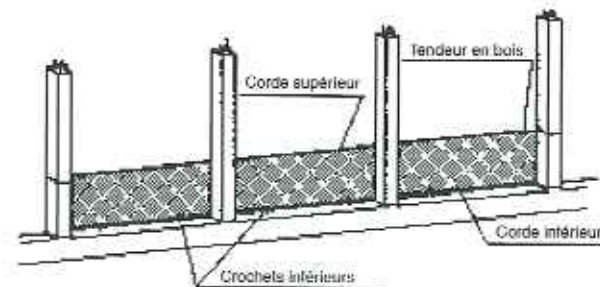
TYPES DE FILETS

Filets anti chutes



Filets genre " filets de tennis "

On les utilise essentiellement comme protection de bordure des niveaux ouverts, en plaçant toujours le filet côté façade de l'échafaudage, mais par l'intérieur de la structure.



Ils se composent d'un filet de fibre, dont la hauteur maximum sera de 1,25 mètre, de deux cordes de la même matière et d'un diamètre de 12 mm, une sur la partie supérieure et l'autre sur la partie inférieure et nouées aux montants de la structure afin que le filet soit convenablement tendu pour pouvoir supporter en son centre une pression de 150 kg.

Filets anti chutes

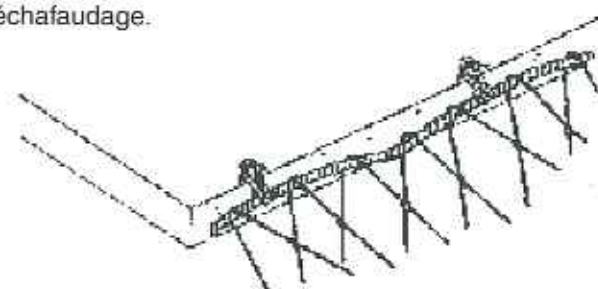


Filets verticaux de façade

On peut les utiliser comme protection en façade, aussi bien côté extérieur de la structure que côté intérieur si celui-ci donne sur de grandes ouvertures. On les accroche à des supports verticaux ou directement à la structure de l'échafaudage.

Filets horizontaux

On les utilise pour éviter que les ouvriers et/ou le matériel ne tombent par les ouvertures de l'échafaudage. Les cordes latérales seront fortement arrimées aux étriers de l'échafaudage.



Filets pour limiter les chutes



Filets avec support type potence

Les filets dits "à potence" se différencient des filets verticaux de façade par le type de support métallique auquel ils se fixent, ainsi que par le fait qu'ils servent à empêcher la chute depuis le niveau inférieur alors qu'ils ne font que la limiter depuis le niveau supérieur.

Les dimensions les plus appropriées pour ces filets verticaux sont de 6 x 6 m. La taille maximale de la maille sera de 100 mm, si il s'agit d'empêcher la chute des personnes. Si on veut également éviter la chute d'objets, la taille de la maille sera de 20 mm. La maille doit être carrée et non en losange, car les losanges produisent un effet "accordéon" qui permet au filet de trop s'étirer et devient donc dangereux, voire inefficace.



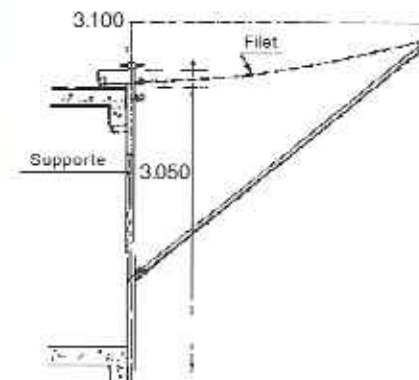
Filets horizontaux

L'objectif des filets horizontaux est de protéger contre toute chute les personnes et les objets.



A. Pendant les opérations de coffrage, de ferraillement, de bétonnage et de décoffrage sur les structures traditionnelles.

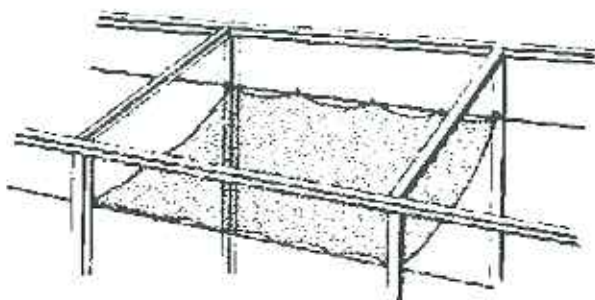
B. Pendant le montage de structures métalliques et couvertes.



Dans le cas **A**, le filet est accroché à un support métallique lui-même fixé sur la structure du bâtiment (**Filets type "plateau" ou type T**)

Filets pour limiter les chutes

Dans le cas **B**, les filets horizontaux de fibre sont disposés sur des structures métalliques sous la zone de travail en hauteur.



La mise en œuvre du filet doit être faite de manière pratique et facile. Il est nécessaire de laisser un espace de sécurité entre le sol et le filet, ou entre le filet et tout obstacle en tenant compte de l'élasticité du filet. La corde du périmètre du filet doit être reliée à la structure en différents points (environ tous les 1 mètre) par les moyens de fixation ou supports prévus par la mise en œuvre du filet. Cette corde sera obligatoirement conforme à la législation en vigueur et sera faite d'un matériau aux caractéristiques analogues à celle utilisées pour la fabrication du filet.

Les filets seront fixés aux supports à différents points de la corde de périmètre grâce à des étriers adéquats ou tout autre système de fixation offrant les mêmes garanties, tels les tendeurs, les mousquetons de sécurité, etc.

QUE DIT LA CONVENTION A PROPOS DES FILETS DE SECURITE?

Art. 193. Convention générale de la Construction. Normes spécifiques pour filets de sécurité.

1. Au regard de la commercialisation des filets de sécurité et en accord avec l'article RD 1801/2003 du 26 décembre (RCL 2004, 59) de la Sécurité Générale des Produits, le filet est considéré comme sûr quand il répond à toutes les conditions fixées et exigées par les normes de sécurité et de santé.

2. Dans les caractéristiques des dites conditions, fixées par les normes techniques qui soient une transposition d'une norme européenne harmonisée, il apparaîtra que tout filet est également considéré comme étant sûr tant qu'il est conforme à de telles normes.

3. Quand aucune condition n'est exigée, ou si ladite condition n'englobe pas tous les risques du système provisoire de protection des bords de la structure, il faudra tenir compte des éléments suivants pour toujours garantir le niveau de sécurité requis:

- Normes techniques nationales qui soient une transposition des Normes Européennes non harmonisées.
- Normes UNE.
- Codes du bon usage.
- Etat actuel des connaissances et de la technique.

Les filets devront être certifiés par le fabricant comme étant sûrs et conformes à la norme de Normalisation (UNE-EN 1263-1-1997, UNE-EN 1263-2-1998, et normes postérieures) qui consent la présomption de conformité. Les filets ne comportent pas la marque CE ni le certificat de conformité car ceux-ci ne sont pas exigés par la norme de commercialisation.



Art. 194 Convention générale de la Construction. Normes spécifiques pour filets de sécurité.

1. Au moment de choisir et d'utiliser les filets de sécurité, on donnera toujours priorité, et chaque fois que c'est possible, aux filets qui empêchent la chute, face à ceux qui seulement limitent ou amoindrissent les éventuelles conséquences des dites chutes.

a) Outre l'obligation d'accomplir les normes techniques prévues pour chaque type de filet, ceux ci devront uniquement être installés et utilisés conformément aux instructions prévues pour chaque cas par le fabricant. On étudiera, avant le montage, le type de filet le plus adéquat face aux risques de chutes en fonction du travail à réaliser.

Le montage et le démontage sera effectué par un personnel formé et informé.

b) La stabilité et la solidité des éléments de support et le bon état des filets seront vérifiés avant chaque utilisation, périodiquement après leur utilisation, et chaque fois que leurs conditions de sécurité pourraient être affectées suite à une modification, suite à une période prolongée sans l'utiliser, ou toute autre circonstance.

c) Les filets seront toujours stockés dans des endroits secs.

2. Une fois les filets retirés, il faudra replacer les filets provisoires de protection des bordures de l'échafaudage.

La convention établit que lors du choix et de l'utilisation des filets de sécurité, il sera donné priorité, chaque fois que cela est possible, aux filets qui empêchent la chute (type "filets de tennis", filets verticaux de façade, filets de protection des ouvertures dans les échafaudages, etc.) face aux filets qui ne font que réduire le risque de chute (genre filets à potence, filets de plateau type T, etc.)

MESURES GENERALES POUR L'UTILISATION DE FILETS

- Les filets limitant les chutes seront installés de telle sorte qu'ils empêchent la chute libre de plus de 6 mètres de l'ouvrier (deux niveaux en dessous de la zone de travail). Les filets qui évitent la chute seront quant à eux installés au niveau de la zone de travail.
- Avant de débiter les travaux, on vérifiera l'état du filet et on s'assurera que le type de filet, la taille, les supports et autres accessoires soient bien ceux qui ont été choisis. Les filets doivent être faits de matériaux suffisamment résistants pour pouvoir supporter l'impact de la chute d'une personne ainsi que l'usure due aux variations atmosphériques.
- Le montage et démontage sera effectué par un personnel qualifié et qui devra porter un harnais de sécurité.
- La maille ne devra pas être trop serrée dans les zones exposées aux forts vents, ceci afin d'éviter l'effet voile de bateau.
- Les filets seront stockés dans des endroits secs et protégés de tout dommage.
- Les filets et les supports seront régulièrement révisés avant leur utilisation, chaque fois qu'ils auront souffert un quelconque impact, et chaque fois que leur efficacité pourrait être compromise par une modification apportée, après une période de non-utilisation, etc.
- Il faudra les nettoyer et les débarrasser de tout matériel ou matériau, et jeter les filets qui présenteront le moindre défaut.
- Les protections des bords de la structure (garde-corps) seront remplacées au fur et à mesure que seront retirés les filets, suivant les zones de travaux.

Federación de Metal, Construcción y Afines

Unión General
de Trabajadores
de Navarra

PAMPLONA

Avda. Zaragoza, 12, 3º 31003 Pamplona
Teléfonos: 948 290 624 y 948 291 292
Fax: 948 242 828
E-mail: mca@navarra.ugt.org

TUDELA

Plaza Cuesta de la Estación, 3. 31500 Tudela
Teléfono: 948 821 801
Fax: 948 827 408
E-mail: uctudola@navarra.ugt.org

ESTELLA

C/ Dr. Huarie de San Juan, s/n. 31200 Estella
Teléfono: 948 550 640
Fax: 948 550 229
E-mail: ucestolla@navarra.ugt.org

TAFALLA

Paseo Padre Calatayud, 13. 31300 Tafalla
Teléfono: 948 700 890
Fax: 948 703 395
E-mail: uctafalla@navarra.ugt.org

BARRANCA - BURUNDA

C/ Erkudon, 6. 31800 Alsasua
Teléfono: 948 467 120
Fax: 948 468 382
E-mail: ucalsasua@navarra.ugt.org

AOIZ - SANGÜESA

C/ Las Torres, 18. 31400 Sangüesa
Teléfono y fax: 948430 532
E-mail: ucaoiz@navarra.ugt.org

BAZTÁN - BIDASOA

C/ San Esteban, 13. 31780 Vera de Bidasoa
Teléfono y fax: 948 631 080
E-mail: ucbera@navarra.ugt.org

SAN ADRIÁN

C/ Santa Gema, 38. 31570 San Adrián
Teléfono y fax: 948 696 600

Realizado por:



FUNDACION LABORAL
DE LA CONSTRUCCION
NAVARRA

Con la colaboración de:



METAL
CONSTRUCCIÓN
Y AFINES

Subvencionado por:



Instituto Navarro
de Salud Laboral